

## COMPTE RENDU du conseil d'école du 12 juin 2026

### Présents :

*Enseignants* : Mmes FONTAINE, TAILLARD, NOLIN, CORTINOVIS, JACQUEMIN, FLUSIN-DORMOY, BLONDEAU

*DDEN* : Mr VUILLEQUEZ

*Mairie* : Mme EON, Mr POIRIER

*Francas* : Mme PETITJEAN

*Parents élus* : Mmes ERCAN, MONTES, DUCHENE, LAROCHE, FAES, SOUHAIMI, Mrs AUBRY,

### Excusés :

Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme MOUREY

*Mairie* : Mr DESHAYES

*Enseignant* Mme BARBANT, Mme RAHMANI, Mr PERRIN

*Parents d'élèves* Mmes VUILLEMINOT, DORIOT, PHEULPIN M, PHEULPIN L, Mr JEANMOUGIN

*RASED* : Mmes LEPAUL, GROSJEAN

Secrétaires de séance : Mme Fontaine et Mme Taillard (enseignantes), Mme Laroche (parent élu)

## **1- Vie scolaire et fonctionnement**

### **a. Organisation et structure de l'école**

#### **- Effectifs et ressources humaines**

Pour la rentrée prochaine, l'école accueillera 130 élèves répartis comme suit :

Répartition des élèves par niveau

<b>Niveau</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
Petite section	12
Moyenne section	17
Grande section	19
CP	14
CE1	22
CE2	12
CM1	14
CM2	20

3 élèves bénéficient d'une notification et d'un accompagnement humain (AESH) à ce jour. Leur emploi du temps sera finalisé en septembre, dès l'affectation des collègues. Une rencontre aura lieu entre l'AESH et la famille de l'élève notifié courant de la première période.

L'école accueille un ou deux professeurs des écoles stagiaires. La décision sera connue fin juin. Un nouveau complément pour Mme Flusin-Dormoy sera nommé dans les prochaines semaines. Mme Szabo Raphaëlle est nommée sur la décharge de direction et sera présente tous les mardis.

#### **- Organisation pédagogique**

Après des échanges centrés sur le bien-être de chacun, la répartition suivante a été validée :

Classe	Effectif	Nombre d'élèves	Enseignant
PS/MS	12/8	20	Mme Fontaine
MS/GS	9/10	19	Mme Taillard
GS/CP	9/7	16	Mme Szabo et Mme Blondeau
CP/CE1	7/11	18	Mme Nolin
CE1/CE2	11/6	17	Le professeur des écoles stagiaires
CE2/CM1	6/14	20	Mme Barbant
CM2	20	20	Mme Flusin-Dormoy et son complément
		130	

Temps partagés et groupes de besoin

- Collaboration entre niveaux avec les classes de CP/CE1, de CE1/CE2 et les CP de Mme Blondeau  
Les élèves pourront travailler ensemble en fonction de leurs besoins.  
À l'issue des évaluations nationales, 3 ou 4 groupes seront constitués en français et en mathématiques. Les élèves seront pris en charge en petit groupe à partir de 14h15. Les groupes de besoin ne seront pas figés et permettront de

travailler la même compétence, avec des niveaux d'approfondissement adaptés.

- Une prise en charge spécifique pour les GS de la classe de GS/CP par Mme Fontaine de 14h15 à 15h30 : un travail sur la phonologie, les mathématiques et l'écriture sera mené.

Les avantages de cette organisation sont :

- Travail en petits groupes pour un accompagnement personnalisé.
- Permettre aux élèves de travailler avec d'autres élèves du même cycle
- Harmonisation des besoins : les élèves présentant les mêmes difficultés pourront progresser ensemble.

Une réunion sera organisée pour définir la répartition des élèves et les compétences travaillées.

### **b. Sécurité et prévention des risques à l'école**

Depuis les vacances d'avril 2026, la municipalité a déployé un nouvel outil d'alerte pour renforcer la sécurité dans l'école : MyKeeper. Ce dispositif innovant permet d'alerter instantanément les forces de l'ordre, la mairie et l'ensemble des enseignants en cas de situation à risque.

- Formation et mise en œuvre

Les enseignants ont suivi une formation en ligne de quelques minutes pour maîtriser le fonctionnement de MyKeeper. Simple et intuitif, ce système vise à optimiser la réactivité en cas d'urgence, en garantissant une communication immédiate entre tous les acteurs concernés.

- Fonctionnement et avantages

- Alerte instantanée : en un clic, les forces de l'ordre, la mairie et les autres enseignants sont informés.
- Coordination renforcée : tous les membres de la communauté éducative sont synchronisés pour une réponse rapide et organisée.
- Sécurité accrue : MyKeeper s'intègre dans une démarche globale de prévention et de protection des élèves et du personnel.

Ce dispositif s'inscrit dans une volonté de moderniser les outils de sécurité et de renforcer la confiance des familles et des équipes éducatives.

### **c. Bilan financier de l'exercice écoulé**

- Dépenses engagées

Les dépenses ont été importantes cette année, notamment en matière de transport scolaire, s'élevant à 1 300 €. Les sorties scolaires et les activités culturelles, réparties sur l'année, ont représenté un budget de 2 600€.

- Recettes perçues

Les entrées, d'un montant total de 4 290 €, proviennent de :

- Participation des parents d'élèves : 400 €
- Virement de la mairie : 600 €
- Participation de Mômes et Compagnie : 2 100 €
- Ventes diverses (pains d'épices, photos, sapins) : 1 190 €

Il est important de noter que, sans le soutien de l'association Mômes et Compagnie, le budget de la coopérative serait déficitaire.

- Constat et besoins

Malgré ces recettes, le budget de la coopérative ne couvre pas l'intégralité des frais liés aux actions menées. Par ailleurs, les budgets alloués par élève ne suffisent pas à répondre aux besoins en matériel pédagogique et éducatif. Les achats de jeux éducatifs, non pris en charge par ce budget, sont donc imputés à la coopérative.

- Demande spécifique

La hausse des coûts des fournitures scolaires, associée à notre volonté de préserver le pouvoir d'achat des familles, nous empêche de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la classe. L'arrivée d'un élève présentant des troubles TDHAH et autistiques nécessitent l'acquisition de matériel adapté.

Dans ce contexte, toute l'équipe enseignante sollicite une augmentation du budget alloué à la classe, afin d'offrir à tous les élèves des conditions d'accueil optimales. Mr Poirier et Mme Eon nous informent que la requête sera transmise.

## **2- Pédagogie**

### **a. Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place**

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) intervient pour soutenir les élèves rencontrant des difficultés persistantes dans leurs apprentissages. Complémentaire à l'action des enseignants, il prend le relais lorsque les aides pédagogiques ordinaires et complémentaires ne suffisent plus.

Son objectif : favoriser la réussite scolaire, le bien-être et la confiance en soi des élèves.

Les enseignants remplissent un document mettant en lumière les points forts et les difficultés de chaque élève. Le RASED réalise ensuite une synthèse et oriente l'aide à apporter.

Dans notre école, le RASED a mené plusieurs types d'interventions :

- Observations en classe (8 élèves concernés)
- Entretiens individuels
- Accompagnements en petits groupes (4 élèves)
- Conseils aux équipes pédagogiques
- Échanges avec les familles (4 familles)

Autres dispositifs d'accompagnement

- Aides ponctuelles proposées par l'infirmière scolaire (8 familles concernées)
- Soutien en lecture lors des séances de piscine pour les classes de GS/CP : Mme Taillard Véronique et Mme Fontaine Elisabeth ont encadré 6 élèves en difficulté, en petits groupes, pendant 10 séances de 45 minutes environ.

### **b. Bilan des actions des projets de classe et d'école**

- Actions menées à l'échelle de l'école

Pour toutes les classes (de la PS au CM2) :

- Sensibilisation au tri des déchets : Animée par M. Guenoiseaux Fabien, cette action a eu lieu tous les mardis matins, avec des activités ludiques intégrant un travail sur le vocabulaire. Toutes les classes y ont participé.
- Ouverture culturelle : Participation de toutes les classes au Festival International d'Asie et aux JMF (Jeunesses Musicales de France).
- Séances de piscine : Échelonnées sur l'année pour les classes de GS au CM2.

- Actions spécifiques par classe :

- Savoir rouler à vélo : Blocs 1 et 2 pour les classes de CM1/CM2 et CE2/CM1.
- Découverte des chauves-souris : Animation par la Maison Nature des Vosges Saônoises pour la classe de CM1/CM2.
- La semaine du goût avec la fabrication du jus de pommes (classes de maternelle, de CP/CE1, CE1/CE2)
- Fête des 100 jours d'école : Organisée pour les classes de GS/CP et CP/CE1.
- Venue de l'apiculteur pour la classe de CE1/CE2
- Spectacle pour les classes de maternelle

- Actions prévues en fin d'année :

- Sorties scolaires :
  - 16 juin : Classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CP
  - 18 juin : Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
  - 23 juin : Classes de maternelle
- Liaison GS/CP : Activités physiques communes, présentation des classes de CP et du matériel, suivies d'un échange entre élèves le mardi 30 juin
- Fête de l'école vendredi 26 juin

## **3- Relations partenariales, alliance éducative, climat scolaire**

### **a. Rôle et contributions des représentants des parents d'élèves**

Les représentants des parents d'élèves n'ont pas reçu de remarques particulières concernant l'école et son fonctionnement.

Mme Ercan nous invite à rester vigilants concernant le cadeau de la fête des mères. En effet, un enfant de la fratrie n'a pas pu offrir de présent à sa maman, ce qui a pu générer un sentiment de malaise par rapport à ses frères et sœurs. L'équipe enseignante avait pris, cependant, le temps d'aborder cette coutume familiale, en particulier pour évoquer les réalités familiales diverses, comme l'absence d'un parent.

Côté élémentaire, les enseignants n'entendent pas la sonnette, car celle-ci ne retentit que dans le bureau de la directrice. Les parents doivent donc insister, contacter la directrice ou se rendre du côté maternelle pour se signaler. Une demande a été formulée auprès de la mairie pour installer un rappel sonore dans le couloir.

### **b. Projets collaboratifs et partenariats**

- Résidence Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (RTEAC)

L'école a été sélectionnée pour bénéficier d'une Résidence Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (RTEAC), financée

par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Sur les 196 écoles du département, seules 13 ont été retenues, notamment en raison de leur éloignement des structures culturelles.

#### Partenariat et déroulement

Le partenariat, défini en amont, sera mené avec l'Archi Départementale de la Photographie. 3 à 4 classes de l'école seront impliquées dans ce projet, dont les détails seront finalisés lors des premières réunions en septembre.

Un photographe professionnel, désigné par l'Archi, interviendra pour un total de 60 heures.

#### Restitution

Une restitution publique est prévue, probablement à la salle des fêtes de Saint-Sauveur.

- M. Poirier propose de fournir à l'école du matériel sportif (cerceaux, cônes, haies, etc.). Toute l'équipe le remercie chaleureusement pour ce don généreux.

- L'année prochaine, notre école participera à une démarche d'évaluation d'école. Ce dispositif mis en place au niveau nationale a pour objectif d'accompagner les équipes dans une réflexion collective sur le fonctionnement de l'école et sur les conditions de réussite des élèves. L'évaluation d'école n'est pas un contrôle des personnels ni un classement. Elle constitue avant tout une opportunité de prendre du recul sur nos pratiques, d'identifier nos points forts et de repérer des axes d'amélioration qui permettront de mieux répondre aux besoins de tous les élèves. Cette démarche se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'équipe réalise une auto-évaluation à partir de différents indicateurs et des questionnaires destinés aux élèves, aux familles, aux personnels et aux partenaires de l'école. Les résultats recueillis permettent de mieux comprendre les perceptions et les attentes de chacun. Dans un second temps, des évaluateurs externes rencontrent les différents acteurs de la communauté éducative afin d'enrichir l'analyse menée par l'école. A l'issue de cette phase, un rapport est établi et met en lumière les réussites et les perspectives de développement. Les travaux portent sur plusieurs dimensions essentielles : les apprentissages et le parcours des élèves, leur bien-être et le climat scolaire, les relations avec les familles et les partenaires ainsi que le pilotage et le fonctionnement de l'école. Les conclusions permettent de construire un projet d'école adapté aux besoins identifiés et de définir des actions concrètes pour les années à venir.

Mme BLONDEAU Muriel